

PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Connaître la viabilité de mon projet et assurer mes investissements.

VOS BESOINS

- CONSTRUIRE un bâtiment agricole photovoltaïque le mieux adapté à mon exploitation.
- GÉNÉRER un complément de revenu.
- CONNAÎTRE la viabilité de votre projet.
- COMPRENDRE les différentes possibilités de financement.

LE SERVICE

- **ÉVALUATION ECONOMIQUE** de votre projet (analyse la surface disponible, les caractéristiques du bâtiment.)
- **ÉTUDE TECHNIQUE** schéma de raccordement avec un bureau d'études.
- **VÉRIFICATION** des contraintes réglementaires.
- **ESTIMATION** de la rentabilité de votre investissement. (Recensement des aides potentielles, accompagnement dans la gestion du projet, suivi des devis).
- **AIDE** à l'élaboration du permis de construire et son dépôt.
- **DURÉE ET MODALITÉ** : Visite sur l'exploitation.
- **DOCUMENT REMIS** : Un compte-rendu technique et économique du projet.
- **PUBLIC** : Tous les agriculteurs.

NOS ATOUTS

- Un conseil neutre et objectif. Notre conseiller apporte un conseil en toute objectivité et en toute indépendance vis-à-vis des installateurs de matériels.
- Une connaissance spécifique de la réglementation, une connaissance des différents services instructeurs pour faire du lien et dénouer d'éventuels problèmes.

TARIFS

Option 1 : 300 €Ht

1 RDV et chiffrage projet.

Option 2 : 1100 €Ht

Etude technique par un bureau d'études.

Option 3 : permis de construire de 300 € ht à 615 €ht suivant la superficie.

Option 4 : 300 €Ht

Recherche devis et suivi projet.

LE +

Notre conseiller vous accompagne de A à Z dans votre projet.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE - Contact : Service Territoires
Tél : 05 53 77 83 09 - territoires@ca47.fr